

Économies pour les conseils scolaires de l'Ontario

*Au cours du deuxième trimestre de 2015, même si peu de dossiers ont été réglés, nous avons pu réaliser des économies de plus de **8,4 millions de dollars (M\$)** pour les conseils scolaires, surtout grâce au règlement concernant les tarifs de production d'Ontario Power Generation pour 2015-2016 et au nouveau calcul du montant au titre du fonds de roulement.*

Au cours du prochain trimestre, la Commission de l'énergie de l'Ontario devrait rendre une décision reportée depuis longtemps sur les tarifs de distribution de Toronto Hydro, et elle devrait se prononcer sur les nouveaux tarifs de plusieurs des autres distributeurs d'électricité les plus importants. Il faudra probablement attendre jusque vers la fin de l'année pour voir la conclusion de beaucoup d'autres grands dossiers, dont celui de l'approbation des programmes d'économies d'énergie d'une durée de 6 ans d'Enbridge et d'Union Gas.

AFFAIRES COURANTES – GAZ NATUREL

Réaménagement des tarifs d'Union Gas. Comme nous l'avions prévu, le rapport final de l'étude de la structure tarifaire d'Union Gas menée conjointement par l'entreprise et ses clients n'a proposé aucun changement aux tarifs des écoles. Union Gas a accepté les résultats de l'étude.

Programmes d'économies d'énergie. Enbridge et Union Gas ont maintenant soumis leurs programmes d'économies d'énergie pour la période de 2015 à 2020, qui prévoient des dépenses de plus de 850 M\$ pour ces 6 années. Après avoir tenu des audiences conjointes qui devraient durer au moins trois semaines en août, la Commission de l'énergie devrait rendre sa décision sur ces programmes d'ici la fin de l'année. Les programmes seront vivement contestés tant par les clients des entreprises que par les groupes écologistes, dont certains préconiseront qu'on hausse les tarifs pour financer des budgets d'économies d'énergie beaucoup plus importants.

Les deux entreprises ont répondu aux inquiétudes que nous avons exprimées en modifiant les critères d'admissibilité à certains programmes populaires de façon à ce que plus d'écoles puissent en profiter. De plus, Enbridge a

ajouté de nouveaux programmes à l'intention des « leaders en matière d'énergie » (qui incluent probablement des conseils scolaires) et pour le soutien de l'enseignement dans les écoles, qui tiennent compte de propositions que nous avons faites. Pendant les audiences, nous continuerons à préconiser l'optimisation des ressources et l'adoption de mesures plus rigoureuses des sommes épargnées grâce aux économies d'énergie. Nous insisterons également sur la nécessité d'une intégration plus poussée de ces programmes avec ceux des distributeurs d'électricité, en plus de réclamer qu'il y ait plus d'innovation et de créativité dans la conception des programmes.

AFFAIRES COURANTES – ÉLECTRICITÉ

Toronto Hydro – Tarifs de distribution – 2015-2019.

Le plan quinquennal de tarification de Toronto Hydro ferait augmenter la facture des écoles de la ville de 10 M\$, soit près de 10 % par année sur 5 ans. Nous avons proposé une hausse totale d'environ le tiers de ce montant, qui représente quand même plus de 3 % par année.

La Commission de l'énergie devait d'abord rendre sa décision en juin ou en juillet, mais elle l'a inexplicablement reportée; nous l'attendons maintenant d'ici la fin de septembre. Compte

tenu de la taille et de l'importance du marché de Toronto, cette décision devrait exercer une forte influence sur les tarifs à venir dans beaucoup d'autres régions de la province.

Powerstream – Tarifs de distribution – 2016-2020.

Avec d'autres groupes de clients, nous avons entamé des négociations avec Powerstream en avril et en mai au sujet de son plan quinquennal de tarification, mais sans parvenir à une entente. Powerstream a donc déposé en mai une demande officielle à la Commission de l'énergie pour faire approuver ses nouveaux tarifs, qui prévoient une hausse de la facture des écoles s'élevant à quelque 37 % sur 5 ans. La hausse cumulative pour les 350 écoles touchées se chifferrait à environ 2,6 M\$.

L'enquête préalable sur le dossier se déroulera pendant l'été et le début de l'automne et sera suivie, à la fin de septembre, d'une autre tentative de conclusion d'un règlement négocié. Si ces négociations ne sont pas plus fructueuses que les autres, la Commission devrait tenir des audiences en octobre ou au début de novembre.

Hydro Ottawa – Tarifs de distribution – 2016-2020.

Hydro Ottawa, qui dessert 254 écoles, a déposé en avril un plan quinquennal de tarification prévoyant des hausses qui, majorations comprises, pourraient dépasser 50 %. La facture cumulative des conseils scolaires touchés pourrait augmenter de plus de 2,8 M\$ sur 5 ans. L'enquête préalable doit avoir lieu en juin et en juillet, et les négociations en vue d'un règlement au mois d'août. En l'absence d'un règlement négocié, la Commission tiendra des audiences, probablement en octobre.

Oshawa Hydro – Tarifs de distribution – 2015-2019.

Oshawa Hydro a également déposé un plan quinquennal prévoyant des hausses cumulatives de plus de 6 000 \$ par école (ou 43 %) sur 5 ans. Cette demande devrait être traitée selon un calendrier semblable à celui prévu pour les demandes de Powerstream et d'Hydro Ottawa.

Autres tarifs de distribution – 2015 et années suivantes. Les économies découlant de règlements concernant les tarifs de quelques autres petits distributeurs d'électricité pour 2015

totalisent **110 000 \$**. Guelph Hydro, Waterloo North Hydro, Milton Hydro, Entegrus et plusieurs autres petits distributeurs d'électricité déposeront des demandes d'approbation de leurs tarifs de 2016 pendant l'été, et des décisions ou des règlements surviendront probablement à l'automne dans beaucoup de ces dossiers. Dans la plupart des cas, les tarifs approuvés augmenteront ensuite pendant 4 ans à des taux légèrement inférieurs à celui de l'inflation.

Calcul du montant au titre du fonds de roulement. Une de nos principales stratégies consiste à traiter les questions de réglementation en adoptant une perspective à long terme, et une autre est de nous allier à d'autres groupes de clients ayant les mêmes intérêts que nous sur des questions particulières.

Depuis bien des années, les distributeurs d'électricité peuvent inclure dans le calcul de leurs tarifs un montant au titre des coûts liés au maintien d'un fonds de roulement adéquat. Dans le passé, cela faisait monter les tarifs de 8 à 10 %.

Depuis 2009, avec d'autres groupes de clients, nous demandons à la Commission de l'énergie de revoir le taux servant au calcul de ce montant, qui était fixé à l'origine à 15 % des dépenses brutes des distributeurs. Il y a quelques années, la Commission a accepté de ramener ce taux à 13 %, ce qui était à notre avis encore bien trop élevé pour maintenir le fonds de roulement effectivement requis afin de couvrir les flux de trésorerie. Pendant la dernière année, nous avons contesté ce pourcentage dans chacun de nos dossiers, sans jamais obtenir gain de cause.

Or, dans une politique annoncée en juin, la Commission de l'énergie est enfin revenue sur sa position : elle considère désormais que 7,5 % des dépenses brutes constitue un taux plus adéquat pour calculer le montant au titre du fonds de roulement. Pendant que ce nouveau taux entrera en vigueur au cours des 2 prochaines années, nous prévoyons qu'il permettra aux écoles d'économiser environ 1,95 M\$ par année. Compte tenu de son entrée en vigueur progressive et de son impact annuel, cette réduction du taux procurera donc aux écoles des économies d'environ **3,9 M\$**.

Ontario Power Generation (OPG) - Soldes de comptes de report. À la fin de décembre 2014, OPG a demandé à la Commission de l'énergie l'autorisation de percevoir auprès de ses clients en 2015 et 2016 des frais additionnels totalisant environ 1,3 milliard de dollars. Dans les faits, cette mesure aurait augmenté d'environ 17 % les tarifs de tous les clients d'OPG. Pour les 18 mois compris entre juillet 2015 et décembre 2016, elle aurait fait monter la facture totale des écoles d'environ 14,4 M\$ (OPG ayant fourni des données mises à jour, nous avons révisé notre estimation antérieure, qui était de 17,5 M\$). Par ailleurs, cachée dans les détails de la demande, on retrouvait une tentative de récupérer une partie des réductions de tarifs obtenues l'année dernière, à concurrence de près de 2,9 M\$ pour les écoles. OPG demandait l'autorisation d'utiliser une interprétation technique inattendue de la décision de l'an dernier pour percevoir d'une manière différente des sommes totalisant 263 M\$ pour l'ensemble des clients.

Nous avons pris l'initiative de négocier un règlement complet de cette demande en juin. Toutes les questions ont été réglées (sauf celle de la tentative de récupération), ce qui évitera aux écoles de payer un peu plus de **4,4 M\$** sur 18 mois. La tentative de récupérer 2,9 M\$ auprès des écoles reste toutefois en suspens : la Commission de l'énergie se prononcera sur l'interprétation contestée en août ou en septembre, après avoir reçu les mémoires des parties au début de juillet.

OPG - Appels - Tarifs de production - 2014-2015. OPG a demandé la révision de la décision rendue par la Commission de l'énergie l'an dernier, qui nous avait permis d'obtenir des économies de 18,4 M\$ pour les écoles. Après la tenue d'audiences en mars, nous attendions une décision au deuxième trimestre, mais elle a été retardée sans que la Commission ne fournisse d'explications. Nous n'avons pas de nouvelle date prévue pour cette décision, qui sera probablement rendue à l'automne.

De plus, nous attendons toujours la décision de la Cour suprême du Canada sur le recouvrement des coûts liés à la rémunération des employés d'OPG. La Cour a entendu l'affaire en décembre 2014, mais elle prend souvent plusieurs mois (ou même plus) pour rendre une décision.

Jay Shepherd
Avocat de la Coalition pour l'énergie des écoles

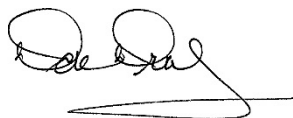
Des questions?
Communiquez avec Wayne McNally
(wmcnally@opsba.org)
ou Jay Shepherd
(jay.shepherd@canadianenergylawyers.com)

En guise de conclusion,

La CSEO est représentée par Jay Shepherd, qui est régulièrement en consultation avec moi-même et Wayne McNally, qui est conseiller auprès du conseil d'administration de la CSEO. Il est essentiel de signaler que la Coalition de l'énergie des écoles, au nom de la CSEO, est un intervenant respecté auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario.

Notre travail permet à tous les conseils scolaires de l'Ontario de réaliser d'importantes économies au chapitre des coûts de l'énergie, et il vous aide donc à établir vos budgets.

Le directeur général,



Don Drone
Bureau de Toronto : 416-340-2540
Cellulaire : 519-837-7719
Courriel : ddrone@oesc-cseo.org